



8^{ÈME} RÉUNION DES MINISTRES DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE DES PAYS MEMBRES DU CIHEAM

Istanbul – 8 Mars 2010

DECLARATION FINALE

DECLARATION FINALE

A l'invitation de M. Mehmet Mehdi EKER, ministre de l'Agriculture et des Affaires Rurales de la République de Turquie, les ministres de l'Agriculture des 13 États membres du CIHEAM, ou leurs représentants, se sont réunis à Istanbul le 8 mars 2010, date qui coïncide avec les célébrations de la Journée Internationale de la Femme. A ce propos les Ministres et les chefs de délégation reconnaissent et soulignent l'importance des femmes rurales et leur contribution à la sécurité alimentaire, à la sûreté des aliments, au développement des zones rurales et à la mise en œuvre de mesures d'adaptation au changement climatique.

Les Ministres et les chefs de délégation,

conscients que la configuration originale du CIHEAM, dont leurs pays sont membres à part entière depuis de nombreuses années, offrait un cadre approprié pour examiner ensemble l'évolution des économies agricoles méditerranéennes, dans un contexte actuel où de profondes transformations structurelles et institutionnelles s'opèrent, avec en particulier le besoin d'adapter les systèmes de leur agriculture face aux changements climatiques qui s'accroissent ;

Étant donné que la préoccupation induite par les effets du changement climatique est au cœur du nouveau processus de « Partenariat Global pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Nutrition » lancé après la crise alimentaire de 2008.

conscients que le renforcement de la productivité agricole dépend non seulement d'une meilleure gestion de l'eau, mais aussi de l'accès et de l'utilisation optimale d'autres ressources, de la disponibilité et de la durabilité de services et des possibilités de commercialisation afin d'assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et aux populations rurales,

considérant que la construction responsable de l'espace méditerranéen nécessite une volonté commune de faire face ensemble aux nombreux défis climatiques qui se posent à l'ensemble de la région, et exige que soient identifiés, en partenariat, les atouts spécifiques de cette zone méditerranéenne par rapport aux autres ensembles géographiques du Monde,

considérant que l'agriculture et l'alimentation ainsi que la gestion des écosystèmes terrestres et marins et de leur biodiversité représentent dans la région méditerranéenne des enjeux stratégiques qui déterminent la stabilité et le développement durable des pays riverains, objectifs majeurs de l'Union pour la Méditerranée,

sensibles au fait qu'en Méditerranée, les contraintes climatiques, le stress hydrique et les limites foncières ont toujours été présents mais que les agricultures méditerranéennes ont souvent su faire preuve d'ingéniosité pour faire face à ces nombreuses difficultés.

ont centré leur débats sur « **L'impact du changement climatique sur la sécurité et la sûreté alimentaire dans la région méditerranéenne** » ;

En vue de promouvoir une coopération plus concertée, support d'un partenariat actif et efficace pour l'ensemble des pays de la région et en convergence avec l'objectif réussi d'entamer une réflexion commune sur l'avenir de l'agriculture méditerranéenne,

au terme de leurs débats, les ministres ont adressé:

- aux pays méditerranéens,
- aux organisations internationales qui œuvrent dans l'espace méditerranéen,
- et au CIHEAM,

les recommandations suivantes :

IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA SECURITE ET LA SURETE ALIMENTAIRES DANS LA REGION MEDITERRANEENNE

La discussion intervenue a porté sur la série d'impacts provoqués par le changement climatique en agriculture et sur les différentes initiatives mise en acte par les Pays pour adapter leurs agricultures à la fin d'assurer la sûreté des aliments et la sécurité alimentaire.

Considérant que les mesures prises pour s'adapter au changement climatique sont indissociables de celles relatives à la sécurité alimentaire et à la sûreté des aliments et que toute politique agricole se doit d'intégrer ces deux éléments.

Conscients que les perturbations causées par le changement climatique tendent d'ores et déjà à accroître les tensions autour des ressources hydriques et foncières, à favoriser la propagation de certaines maladies et à stimuler les migrations humaines si des mesures d'adaptations adéquates ne sont pas adoptées et intégrées maintenant dans une politique de développement agricole et rurale capable de penser le long terme.

Prenant acte des débats tenus à Copenhague en décembre 2009 pour la conférence des Nations Unies sur le changement climatique, au cours de laquelle la nécessité d'établir un programme d'adaptation global incluant l'appui international a été souligné, de même que l'urgence à devoir s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques en mettant en œuvre des réponses et des stratégies de riposte pour tous les pays.

Prenant acte des débats ayant nourri la 2^{ème} Conférence internationale sur la gestion de la sécheresse sur le sujet « Economics of drought and drought preparedness in a climate change context », organisé à Istanbul en mars 2010 par le réseau NEMEDCA, géré conjointement par le MARA, le CIHEAM, l'ICARDA et la FAO qui a analysé les méthodes pour une estimation de l'impact de la sécheresse et les plans pour la mitigations de la sécheresse.

LES MINISTRES RECOMMANDENT,

Aux pays méditerranéens:

1. Que chaque pays méditerranéen prenne conscience de l'impact du changement climatique sur l'agriculture et du rôle que celle-ci joue pour la sécurité et la sureté alimentaires, et puisse ainsi développer les mesures nécessaires pour en assurer l'adaptation des systèmes agricoles à ces contraintes naturelles.
2. Que les voies d'une adaptation des systèmes agricoles face au changement climatique au sein de la région soient recherchées à travers le renforcement de la coopération bilatérale et régionale et que d'une façon générale la question des mesures d'adaptation à entreprendre soient davantage intégrée dans l'agenda des rencontres politiques internationales.

3. De promouvoir des politiques nationales pour la lutte au changement climatique qui soient élaborées sur le principe d'une responsabilité partagée et complémentaire entre les administrations (nationales et locales) et tous les acteurs locaux, en particulier ceux issus de la société civile et les producteurs agricoles, aptes à prendre en charge ces questions.
4. De reconnaître les femmes rurales en tant que groupe qui subit les conséquences du changement climatique ce qui contribue à accroître les inégalités dont elles souffrent. Les femmes rurales représentent un pourcentage élevé des actifs agricoles qui pourrait aider à inverser ces tendances si elles accèdent à un niveau adéquat de connaissance et dans la prise de décision
5. De mobiliser les ressources humaines existantes et d'appuyer la coopération euro-méditerranéenne en matière de recherche scientifique et technique pour l'individuation des techniques et mesures visant à augmenter la productivité des exploitations agricoles, à étendre et intensifier l'agriculture irriguée responsable, à accroître la productivité des terres dans les systèmes agricoles irrigués par la pluie, à l'introduction de nouvelles variétés de culture plus tolérant la chaleur et la sécheresse, à la diversification des productions adaptées aux conditions naturelles et climatiques, à l'introduction de services de proximité et d'extension efficaces.
6. D'encourager des politiques qui favorisent la consommation de produits locaux de qualité produits sur la base des ressources naturelles disponibles et de favoriser la reconnaissance mutuelle et la protection des indications géographiques et des appellations d'origine
7. De promouvoir, au niveau national et régional, le développement d'une « économie verte » basée sur les énergies renouvelables, en particulier celles basées sur le solaire et le recyclage des sous-produits agricoles, qui pourraient fournir de nouvelles voies de diversifier et d'assurer l'approvisionnement énergétique du secteur agro-alimentaire, améliorant ainsi sa compétitivité.
8. D'appuyer les initiatives pour améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau en agriculture et pour permettre une gestion plus souple des systèmes d'approvisionnement en eau, y compris en développant les équipements hydrauliques de petite et moyenne taille.
9. De chercher les ressources nécessaires à l'amélioration de la productivité, y compris toutes nouvelles technologies et innovations sûres, efficaces et respectueuses de l'environnement.
10. De se concerter pour que les problèmes phyto et zoo-sanitaires les plus urgents (diffusion des organismes nuisibles et des maladies émergentes) en raison de leur impact socio-économique et environnemental destructeur, puissent être pris en compte rapidement dans l'élaboration de projets régionaux.
11. De reconnaître le rôle crucial des forêts, soit pour sa capacité d'absorption des émissions de gaz à effet serre, soit pour sa contribution à la réduction des émissions, et qu'une gestion durable des forêts et des systèmes agro-sylvo-pastoraux peut contribuer à protéger les ressources en eau et en terre ainsi que la biodiversité.
12. D'assurer le développement de capacités nécessaires au niveau national et régional en mettant l'accent sur l'utilisation durable des sols et des ressources en eau et en veillant à renforcer la sécurité alimentaire de manière responsable sur le plan environnemental.
13. De prendre les mesures nécessaires pour mettre en place des Systèmes d'alerte rapide au niveau national et régional et pour renforcer leur coordination afin de maîtriser les périodes de sécheresse et d'inondations dans la région méditerranéenne.
14. D'inciter leurs gouvernements respectifs à inscrire le secteur agricole parmi leurs priorités afin de créer des opportunités et permettre aux exploitants agricoles, en particulier dans les zones vulnérables de la région, de bénéficier de formules de financement et d'investissements visant à soutenir l'adaptation au changement climatique, le développement technologique, le transfert et la dissémination.
15. De promouvoir des échanges entre pays méditerranéens sur les politiques et outils à mettre en œuvre pour assurer le développement durable du secteur agro-alimentaire, stabiliser les revenus des agriculteurs et réduire leur exposition aux risques.

16. De considérer la grande biodiversité de la région comme un instrument pour faire face aux effets néfastes du changement climatique et, dans le cadre d'une approche globale axée sur la durabilité, de prendre les mesures nécessaires pour la protéger.

Aux organisations internationales qui œuvrent dans l'espace méditerranéen:

1. Que l'Union Européenne, travaille à la mise en œuvre des mesures visant à soutenir les politiques et les projets d'adaptation des systèmes agricoles face au changement climatique, à travers ses différents programmes de coopération actifs dans la région.
2. Que l'Union Européenne appuie des actions de renforcement des connaissances et des capacités dans les domaines de la gestion durable des écosystèmes terrestres et marins et de leur biodiversité, en tenant compte de la nécessité d'augmenter et de développer la compétitivité, l'innovation et l'input en technologie dans le secteur agro-environnemental. Dans la mise en œuvre de telles actions, l'appui des organisations internationales régionales actives dans les domaines de l'agriculture, de la sûreté des aliments et de la gestion des écosystèmes terrestres et marins et de leur biodiversité devrait être recherché. A cet effet, l'Union pour la Méditerranée constitue un cadre idoine de coopération multilatérale.

Au CIHEAM :

1. Étant donné que six de nos états membres sont aussi membres de l'Union Européenne et que plusieurs autres ont signé des accords de coopération avec l'UE, il conviendrait de poursuivre et accentuer les efforts pour **encourager l'émergence d'une zone méditerranéenne plus cohésive dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation**, ainsi que dans la gestion des écosystèmes terrestres et marins et de leur biodiversité par des initiatives concertées visant à développer une politique de dialogue dans la région, dont un exemple nous est donné par ce forum ministériel organisé régulièrement.
2. Travailler pour promouvoir un système de production alimentaire régional sain et durable suivant les principes de la **diète méditerranéenne** qui met en avant l'esprit de convivialité et favorise la consommation de produits locaux et saisonniers, plus particulièrement en encourageant les réseaux locaux à soutenir les décisions publiques de protéger, promouvoir et faire la publicité des produits méditerranéens et de développer des systèmes de productions agricoles raisonnés du point de vue écologique.
3. **Développer des capacités institutionnelles** à tous les niveaux (local, national et régional) afin d'élaborer et de mettre en place des stratégies d'adaptation à la sécheresse mais aussi d'établir un soutien et des mécanismes de coopération plus efficaces afin d'améliorer les efforts d'adaptation agricole à la sécheresse dans les pays méditerranéens, en renforçant les réseaux régionaux et inter-institutionnels existants afin de partager l'information, échanger les expertises et élaborer des indicateurs permettant d'organiser un suivi consistant et rigoureux en se concentrant sur la gestion de la sécheresse et ce afin de développer une stratégie régionale commune qui intégrera tous les risques induits par le changement climatique.
4. **Soutenir la recherche scientifique et les programmes de développement communs** concernant les effets du changement climatique et l'impact de la sécheresse sur la production agricole, la qualité et la sécurité des aliments pour produire des analyses et des cadres stratégiques de référence. Un inventaire des politiques d'adaptation les plus appropriées pour la Méditerranée pourrait revêtir un intérêt particulier (l'Observatoire méditerranéen et le rapport annuel Mediterra).
5. Étant donnée l'importance des profits économiques que toute la région peut retirer d'une meilleure gestion et surveillance de la qualité et de la sûreté des aliments, il est important de **promouvoir des programmes régionaux intégrés** regroupant le développement des ressources humaines, la coordination des approches nationales et la mise en place de systèmes d'alertes précoces ainsi que l'appui au processus de prise de décision et la promotion des produits méditerranéens.

Suite à l'invitation de Mr. George Pullicino, ministre de l'Agriculture de Malte, les ministres et chefs de délégations sont convenus de tenir leur neuvième réunion en 2012 dans ce pays sur le thème de la diète et des signes de qualité méditerranéens. Au cours de cette année le CIHEAM célébrera son 50^{ème} anniversaire.

Ils ont remercié S.E. Mehmet Mehdi EKER, ministre de l'Agriculture et des Affaires Rurales de la République de Turquie et tous ses collaborateurs, pour les efforts accomplis en vue du succès de la présente réunion.

Ils ont remercié le CIHEAM pour avoir assuré le secrétariat et pour sa contribution apportée à la réussite de la réunion, et ont exprimé leur attachement à cette organisation qui consacre toute son activité à édifier une véritable solidarité méditerranéenne.